

Madame, Monsieur,
Chères familles,

Comme l'an dernier, la région des Pays de la Loire met à disposition un ordinateur pour chaque élève de seconde à des fins pédagogiques. L'élève en a l'usufruit et non la propriété jusqu'à la fin de son cursus lycée. Il pourra en disposer librement par la suite.

Nous vous conseillons d'en faire la demande. En effet, les enseignants seront amenés à exploiter cet outil disposant de logiciels permettant un usage pédagogique.

Afin d'obtenir cet ordinateur, les familles doivent respecter un procédé :

- 1- Vous connecter via le lien ci-dessous : [La Région offre un ordinateur à tous les lycéens entrant en classe de Seconde et les élèves de 1ère année de CAP | Région Pays de la Loire](#)
- 2- Compléter l'étape 1 du formulaire à l'aide des éléments suivants :
 - A - INE de votre enfant " " (qui se trouve sur les bulletins scolaires)
 - B- Etablissement à saisir " LGT SACRE COEUR LA SALLE"
- 3- Signer la charte d'usage que vous recevrez par mail

ATTENTION 3 points de vigilance :

- Merci d'être rigoureux dans la saisie de l'adresse mail choisie qui servira à vous communiquer la charte d'usage à signer
- Pour les familles séparées, veillez à ne procéder qu'à UNE SEULE DEMANDE. Sinon celles-ci se verront refusées
- Toute demande mal saisie se verra rejetée

Sans nouvelle de l'organisme sous 3 semaines, cela signifie que votre demande n'a pas été prise en compte, il faudra, de fait, la renouveler.

Il vous est demandé de compléter la demande d'ici le 14 août.

Le nouveau calendrier, ainsi que les ressources mobilisées pour accompagner le déploiement du nouveau dispositif, vous seront communiqués dès que la région nous les aura transmis.

Bien cordialement,

Mme TACHOIRES Amélie
Coordinatrice pédagogique

LYCÉE

2 rue Millet - BP 90129
49101 ANGERS CEDEX 02
02 41 81 42 00
lycee@gscls.com